

# démocratie

Mensuel publié par le MOC-CIEP pour promouvoir la réflexion critique et les débats de société

| Septembre 2023 | N°9



## CONGRÈS DU MOC

### Dans les coulisses des congrès

Les congrès ponctuent la vie des mouvements, des organisations sociales et des partis politiques. Dans ce numéro sorti de presse à quelques jours du congrès du MOC, nous avons voulu savoir ce que signifiaient les congrès pour ceux et celles qui les pilotent, mais aussi le sens, les orientations et les directions qu'ils donnent aux organisations. Autour de la table, nous avons réuni les responsables du MOC (Ariane Estenne), de Vie Féminine (Aurore Kesch), des Équipes populaires (Guillaume Lohest) et de la CSC wallonne (Marc Becker), engagé·es depuis plusieurs mois dans la préparation de leur congrès respectif.

PAGE 5

## HISTOIRE

### L'organisation permanente d'une unité pluraliste

PAGE 2

Le congrès est une pratique ancienne et représente un temps fort pour un mouvement. Les congrès du mouvement ouvrier chrétien belge constituent à la fois un moment de mise en cohésion de l'ensemble des composantes et de mobilisation autour de revendications communes. Cet article propose une plongée dans les congrès du MOC, des années 1960 aux années 2000.

## À LA LOUPE

### Un congrès du MOC ? Pourquoi donc ?

PAGE 10

Le congrès du MOC sera l'occasion d'adopter de nouvelles lignes directrices pour son action des prochaines années. Mais un congrès, c'est plus que cela. Jean Faniel (CRISP) livre son analyse à partir des interviews des responsables présentées dans ce numéro et revient plus largement sur ce qu'implique la tenue d'un congrès.

## AVENIR

### Les jeunes, forces vives syndicales

PAGE 14

Le congrès de la Confédération européenne des syndicats de mai dernier a pu compter sur la participation de quelque 600 délégué·es représentant les différentes organisations syndicales européennes et les fédérations sectorielles, ainsi que les comités statutaires des jeunes et des femmes. Les jeunes ont pu réaffirmer « qu'ils n'étaient pas le problème, mais la solution ».

www.revue-democratie.be

## Les congrès hier

# Congrès du MOC : l'organisation permanente d'une unité pluraliste

> Amélie ROUCLoux (\*)

Le congrès est une pratique ancienne et représente un temps fort pour un mouvement. Les congrès du mouvement ouvrier chrétien belge, organisés à l'origine tous les deux, trois ans, constituent à la fois un moment de mise en cohésion de l'ensemble des composantes et un moment de mobilisation autour de revendications communes. Cet article propose une plongée historique dans les congrès du MOC depuis les années 1960 au début des années 2000<sup>1</sup>.

D'abord nationaux dans le cadre du Mouvement ouvrier chrétien-Algemeen christelijk werkersverbond (MOC-ACW) unitaire, les congrès, comme d'autres instances de décision commune, sont impactés par les enjeux fédéralistes belges dès l'après-guerre. Pour le MOC, l'enjeu sera d'organiser ses propres congrès afin d'unifier la diversité qui le compose. Trois phases sont identifiées pour relier cette histoire. Comme tout séquençage historique, elles portent en elles un caractère artificiel influencé par le cadre d'analyse retenu (ici, les différentes phases de remobilisation du MOC). À noter que, pour la période proche du temps présent, le recul manque pour développer pleinement un cadre analytique.

## Le préquel

De 1949 à 1964, sept congrès du MOC-ACW ont lieu et lui permettent de définir une politique commune et nationale sur des thématiques telles que la famille, l'enseignement et la culture. Puis, dans un contexte d'augmentation des tensions régionales et communautaires en Belgique, un premier congrès du MOC est convoqué en septembre 1961, quelques jours avant le premier congrès de l'ACW. S'ils n'ont aucun pouvoir de décision, ces congrès mettent le fait régional et communautaire sur la table, et, du côté francophone, enclenchent des réflexions sur un renouveau des stratégies politiques. Pour le MOC, l'événement symbolise l'entrée dans une période où, pendant plus d'une vingtaine d'années, le Mouvement se cherche au milieu de forces centrifuges, nourries par des débats communautaires, sociaux, politiques et religieux qui ébranlent ses composantes. En 1972, pour compo-

ser avec toutes ces tendances, le conseil central se prononce pour le pluralisme, ouvrant ainsi la voie à une décennie d'expérimentations politiques.

En mars 1978, intervient le dernier temps fort du MOC-ACW unitaire avec la publication des options fondamentales. Le texte réaffirme les valeurs de justice sociale et la fidélité à l'enseignement social de l'Église. Il interroge le capitalisme et les socialismes, et accepte l'existence du concept de lutte des classes. Il reconnaît le fait communautaire et régional, l'importance des fronts communs progressistes et la nécessité d'une démocratie économique par la participation des travailleurs et travailleuses, via l'autogestion. La base idéologique réaffirmée, les deux branches évoluent chacune dans leur espace social, communautaire et politique. En 1985, l'ACW se sépare statutairement du MOC. C'est la résultante de l'évolution institutionnelle de la Belgique<sup>2</sup>.

## Construire une unité d'action francophone

1985 amorce un tournant pour le MOC. Face aux désaccords internes sur les stratégies politiques à mener, il se lance dans une phase de recomposition. Pour se construire une nouvelle unité d'action, des congrès régionaux, suivis d'un communautaire, dit « national » sont organisés. D'emblée, le conseil central décide de faire de la pluralité interne une force en identifiant plusieurs thématiques transversales à travailler collectivement. Il s'agit, explique Raymond Stelandre (secrétaire général, 1973-1990), « que chaque organisation, chaque mouvement, renforce son identité propre : il s'agit (...) d'être, à partir de son propre travail, offreur de propositions et de pratiques

1. Merci à Pierre Georis, à l'équipe du CIEP communautaire, à Marie-Thérèse Coenen et aux archivistes du CARHOP pour l'aide à la réalisation de cet article.

2. T. DHANIS, « Chapitre V : Au tournant des années 70-80, des options fondamentales », *Le Mouvement ouvrier chrétien 1921 - 1996. 75 ans de luttes*, Bruxelles, Vie ouvrière, 1996, pp. 157-167.

“ Pour faire face [aux politiques libérales] nous ne pouvons seulement résister “à la carte” : le front commun de nos différences plutôt que l’unité abstraite. (L. Carton) ”

aux autres mouvements (...) mais aussi demandeurs de complémentarités<sup>3</sup>. Les options fondamentales servent de support à l’ensemble de ces réflexions.

Du 9 janvier au 27 février 1988, les congrès régionaux s’enchaînent. Ils s’organisent autour de sept thématiques au choix (jeunesse, troisième âge, économie sociale, enseignement, action internationale, formation inter-mouvements, et temps libre) qui permettent à chaque région de définir une ou plusieurs priorités inter-organisations, appelées «contrats d’action commune»<sup>4</sup>. Le congrès national *Construire l’avenir en mouvementS*, réuni les 22 et 23 avril 1988 à Liège, synthétise et entérine ces engagements avec, au centre, la critique des politiques libérales. «Les gestions libérales et conservatrices de la crise fragmentent la réalité», explique Luc Carton (chercheur à la Fondation Travail-Université), «pour faire face nous ne pouvons seulement résister “à la carte” (...) : le front commun de nos différences plutôt que l’unité abstraite»<sup>5</sup>. Le congrès parvient ainsi à unifier les forces diverses du MOC autour de plusieurs enjeux communs.

Les 26 et 27 avril 1991, le congrès *L’exigence démocratique* se réunit à Bruxelles. Il enclenche la deuxième phase du processus de recomposition. Le but cette fois est de mobiliser l’ensemble du MOC autour de revendications nationales, à savoir lutter contre l’extension de la logique marchande, rétablir l’égalité devant l’impôt pour renforcer la capacité d’action de l’État, et redéployer le secteur associatif et l’économie sociale<sup>6</sup>. «Je crois qu’il faut maintenant politiser les débats et les centrer sur les besoins collectifs», explique François Martou (président, 1985-2005). «Le congrès cherche à retrouver une base idéologique et programmatique des années 1990<sup>7</sup>.» Trois objectifs complètent l’événement. Il y a d’abord la validation d’un mémorandum, composé des 87 résolutions du congrès, en vue des élections législatives. Ensuite, il s’agit de fêter le centenaire de la publication de l’encyclique *Rerum novarum* en présence du cardinal Daneels. Enfin, *last but not least*, le MOC adopte ses propres statuts qui, relus et amendés en régions et dans les organisations, intègrent le fait fédéral. Dorénavant, le MOC est «le mouvement global des organisations chrétiennes du monde du travail de Wallonie, de Bruxelles et de la communauté germanophone de Belgique. Ses valeurs de référence sont précisées dans ses options fondamentales»<sup>8</sup>.

Le 14 décembre 1996, le congrès *L’offensive solidaire* a lieu à Charleroi. Il constitue le troisième temps fort de cette phase de recomposition, car les congressistes votent les options fondamentales du MOC. Par rapport à celles de 1978, celles de 1996 intègrent les femmes à la place du masculin neutre, ajoutent l’économie sociale dans la défense de la démocratie économique, et approfondissent la revendication pour une société démocratique en soutenant le renforcement de l’action de l’État, la construction d’une Europe politique et sociale, et la création d’un espace mondial solidaire et pacifique. Ces options fondamentales sont ensuite concrétisées dans un programme politique. Au cœur des revendications : la politique de l’emploi, la solidarité et la justice en matière de sécurité sociale et de fiscalité, la régulation des rapports entre le service public et les associations, la valorisation de l’éducation permanente dans l’enseignement, les formations d’adultes et l’action culturelle, et enfin la construction d’une Europe citoyenne<sup>9</sup>. Fait nouveau, le soutien aux services publics s’ajoute à celui aux associations, le MOC tendant ainsi une main vers le mouvement socialiste<sup>10</sup>.

Ces congrès jouent un rôle important dans le processus de renouveau du MOC (d’ailleurs, les Semaines sociales de 1987, 1988 et 1991 sont déprogrammées en leur faveur). Travail titanesque, symbole, affirme Luc Dusouliez (secrétaire général, 1990-1999), «qu’aucun projet crédible ne peut être livré clés sur porte»<sup>11</sup>. Après une phase de réorganisation interne, le MOC remobilise ses troupes, vote ses statuts, précise ses options fondamentales et actualise son programme politique. Si certains débats—tels que l’individualisation des droits en sécurité sociale et la réduction collective du temps de travail—n’aboutissent pas à un compromis,

3. CARHOP, fonds MOC national, Raymond Stelandre, n° 13, R. STELANDRE, «Le point sur le congrès», document de travail du conseil central du MOC, 14 décembre 1985, pp. 1-7.
4. CARHOP, fonds MOC national, Raymond Stelandre, n° 250, Congrès régionaux du MOC : dates et thèmes principaux, 11 janvier 1988, pp. 1-2.
5. MOC, A40, *Construire l’avenir en mouvementS*, schéma de l’exposé de Luc Carton, 23 avril 1988, p. 1.
6. MOC, fonds CIEP-ISCO, n° P883, *L’exigence démocratique*, Mouvement ouvrier chrétien, Bruxelles, pp. 26-27 avril 1991.
7. MOC, non inventorié (n.i.), «Congrès du MOC : chasser les marchands du temple de l’État», *Liberté*, 26 avril 1991.
8. MOC, A42, projet de statuts du MOC, 15 avril 1991.
9. MOC, A44, Congrès 1996, *L’offensive solidaire*, Charleroi, 14 décembre 1996.
10. MOC, n.i., note de Pierre Georis sur l’emploi, Bureau national, 21 mars 1996, 16 p.
11. MOC, n.i., J.-F. DUMONT, «Le MOC passe à l’offensive solidaire. Remobiliser, au-delà du socio-économique».





ces congrès réactivent les synergies internes et positionnent le MOC comme un acteur soutenant la légitimité des services publics en plus du secteur associatif.

*Le MOC veut renouveler son image et sa posture politique. Il s'agit de « gérer moins, résister plus, moins de compromis et porter un peu plus la voix des acteurs locaux ».*

## Du local à l'international, renforcer l'action associative

Au début des années 2000, le MOC s'intéresse aux évolutions du profil des militant·es en réalisant une enquête, *Militer aujourd'hui*. Elle révèle que les lieux d'engagements des 18-35 ans se sont fortement diversifiés. Ils se situent dans la culture (36,9%), les quartiers (31,7%), la politique (30,6%) et l'environnement (25,8%). Seule la moitié considère que les syndicats et les associations peuvent préparer l'avenir et seulement un quart connaît le MOC. En sus de ces enjeux externes, la nécessité de consolider les synergies entre les organisations et les fédérations, impactées par la diversification des stratégies militantes, est toujours présente<sup>12</sup>. Face à ces constats, le MOC veut renouveler son image et sa posture politique. Il s'agit de « gérer moins, résister plus, moins de compromis et porter un peu plus la voix des acteurs locaux »<sup>13</sup>.

Le 20 octobre 2001, le congrès *Action locale et mouvement social global* s'ouvre à Louvain-la-Neuve dans une démarche réflexive. Les congressistes mettent le focus sur l'action locale et la participation citoyenne. L'éducation permanente est réaffirmée comme un outil permettant de mener une action locale avec une dimension globale. Le congrès invite les organisations et les fédérations à se mettre en réseau avec toutes celles et tous ceux qui souhaitent des choix politiques ancrés à gauche. Enfin, il demande que les actions syndicales en matière de concertation sociale européenne et de formation soient soutenues ainsi que les actions en matière de coopération au développement<sup>14</sup>.

Le 10 juin 2006, le congrès *Pour une refondation de la démocratie et de la solidarité communale* se réunit à Court-Saint-Étienne et met en pratique les réflexions précédentes. « En quelque sorte, explique Pierre Georis (secrétaire général, 2005-2020), il s'agit d'un mixte du congrès de 1996 (un programme politique) et de celui de 2001 (de l'action et de l'éducation permanente, par la pratique), appliqué à un enjeu circonscrit : la vie communale<sup>15</sup>. » Les congressistes votent un programme

d'exigences fondamentales visant à rendre les pouvoirs communaux et provinciaux plus proches de la population et de ses préoccupations. Les priorités sont de soutenir les associations d'éducation permanente, d'associer les citoyens et citoyennes et les associations aux politiques mises en œuvre, d'encourager les politiques de développement durable, de favoriser la concertation avec les citoyen·nes en matière d'aménagement du territoire et enfin de valoriser la solidarité internationale. Le programme est ensuite soumis aux candidat·es des élections communales et provinciales<sup>16</sup>.

Le 26 novembre 2009, le congrès *Un projet de société* réuni à Bouge peut être considéré comme la charnière entre cette deuxième séquence et la suivante. Après s'être positionné pour une relance des dynamiques associatives et pour une réactivation de la démocratie locale, le MOC met à jour ses statuts afin de clarifier sa démocratie interne. Derrière l'aspect technique du document, c'est l'équilibre des relations entre les différentes instances de décision qui est précisé : de nouvelles structures sont officialisées (notamment le collège des secrétaires, composé des fédérations) à côté de celles qui préexistent (congrès, conseil central devenu conseil politique, bureau devenu bureau politique, et bureau journalier). C'est désormais le secrétariat général et non plus le bureau journalier (composé des organisations) qui convoque et fixe l'ordre du jour du bureau politique. Le rôle de ce dernier est précisé : c'est le lieu « où se scellent les alliances entre les différentes composantes du Mouvement (...) ». C'est l'instance politique de débats et de positionnement du Mouvement : il fait l'arbitrage politique sur l'action commune<sup>17</sup>. Après cette phase de clarification, les congressistes enclenchent le travail de réécriture des options fondamentales.

## Changer le monde, un chantier permanent

Le 21 mai 2011, le congrès *Nos options fondamentales : des balises et des chantiers* se réunit à Gembloux. Après une dernière modification, les statuts du MOC sont officiellement validés. Puis, les congressistes votent les options fondamentales. L'écologie, le soutien aux services publics, la paix et la solidarité, ainsi que la lutte contre la mondialisation et les discriminations sont au cœur du texte<sup>18</sup>. Toutefois, cette fois-ci, certains chantiers restent en débat et les congressistes ne parviennent pas à s'accorder sur un programme politique concret. S'ouvre pour le MOC une décennie de défis, où il importe de remobiliser les troupes autour des enjeux stratégiques à venir. #

(\*) Historienne au CARHOP

12. MOC, A48, groupe de travail congrès 2001, rapport succinct de la réunion, 21 novembre 2000, pp. 1-3.

13. C. MORENVILLE, « Le mociste version 2001 », *Démocratie*, www.revue-democratie.be (mis en ligne le 29 avril 2013, consulté le 11 août 2023).

14. MOC, n.i., Congrès du MOC, Rapport du congrès, Action locale et mouvement social global, 30 p.

15. P. GEORIS, « Un congrès pour la démocratie et la solidarité locale », *Esperluette*, n° 48, pp. 16-17.

16. MOC, P2011, revue de presse, « MOC : une refondation de la démocratie et de la solidarité communale », *Belga*, 10 juin 2006.

17. MOC, A50-A51, Le Mouvement ouvrier chrétien, propositions de statuts, Congrès, 26 novembre 2009.

18. MOC, A52, congrès, procès-verbal, 21 mai 2011.



# Dans les coulisses des congrès

> Par Stéphanie BAUDOT et Manon LEGRAND

*Les congrès ponctuent la vie des mouvements, des organisations sociales et des partis politiques. Dans ce numéro sorti de presse à quelques jours du congrès du MOC, nous avons voulu savoir ce que signifiaient les congrès pour ceux et celles qui les pilotent, mais aussi le sens, les orientations et les directions qu'ils donnent aux organisations. Autour de la table, nous avons réuni les responsables du MOC, de Vie Féminine, des Équipes populaires et de la CSC wallonne, engagés depuis plusieurs mois dans la préparation de leur congrès respectif: Marc Becker (CSC), Ariane Estenne (MOC), Aurore Kesch (Vie Féminine) et Guillaume Lohest (Équipes populaires). Nous avons ensuite livré leurs réflexions à l'analyse de Jean Faniel, directeur du CRISP (lire pp. 10-13).*

## Pour commencer cet entretien, pouvez-vous nous raconter un souvenir de congrès...

**Aurore Kesch (A.K.):** Lors du dernier congrès de Vie Féminine (VF) de 2010, que j'ai vécu depuis la Région de Namur, je me souviens de la première étape créative. Différents groupes du mouvement en Fédération Wallonie-Bruxelles étaient invités à s'exprimer par un contenu ou un message créatif par rapport à plusieurs phrases proposées à propos du congrès. Chaque groupe envoyait ensuite cette «création» à un autre groupe. J'ai des souvenirs très joyeux de cette circulation d'idées qui permettait de transcender les questions d'accessibilité. Un vrai défi consistait ensuite à passer de la circulation de ces productions à une analyse pour un projet de société. Ce congrès a débouché sur douze conditions pour un projet de société solidaire, égalitaire et juste. Celui qui nous occupe aujourd'hui sera identitaire: il mobilise des exigences d'accessibilité, de lisibilité et d'analyse structurante sur base d'expressions diverses.

**Ariane Estenne (A.E.):** Mon souvenir porte sur ce même congrès de 2010, qui était aussi mon premier congrès. Je travaillais au Bureau d'étude de VF qui en assurait le pilotage national. La séance de congrès était très solennelle avec les votes et propositions d'amendements. Cela m'a appris le statut du langage tenu en public, rigoureux et sérieux, et en lien avec cela, la place symbolique d'un congrès pour le mouvement. En effet, le congrès – moment de réunion collective – a quelque chose de déclaratif et de performatif parce qu'il donne des orientations à un mouvement.

Le statut de la parole dans un congrès est très important. La parole est déjà une forme de mise en action, me disais-je à l'époque en tant que jeune travailleuse d'un mouvement féministe. Mais aujourd'hui, pour le MOC, je me rends compte qu'il ne suffit pas de dire, il faut se demander comment on se garantit ensuite de faire ce qu'on énonce. Et il y a un grand risque que dire ne soit pas suffisant pour faire. Il faut aussi pouvoir montrer l'action et les débats qu'il y a eu au préalable pour pouvoir «dire», formuler, quelque chose. On y reviendra...

**Guillaume Lohest (G.L.):** Lors du premier congrès des Équipes populaires (EP) auquel j'ai participé fin 2017, j'ai le souvenir d'y avoir joué. On avait organisé le jeu du dico-menteur (un outil qu'on avait développé aux EP sur les mots du néolibéralisme). Cela peut paraître anecdotique, mais ça m'a marqué en raison du grand décalage avec la représentation que je me faisais d'un congrès. Ce jeu donnait aussi selon moi la petite musique des EP sur les congrès: cette préoccupation d'intégrer de la convivialité et de la chaleur dans la journée pour que les militant-es se sentent à l'aise et que ça puisse contrebalancer la fonction législative beaucoup plus froide des congrès.

**Marc Becker (M.B.):** Ayant vécu des congrès au niveau européen, fédéral, wallon, francophone et international, j'ai de nombreux souvenirs. Mais ce qui me vient directement à l'esprit à l'évocation du thème, c'est la clôture du premier congrès de la CSC wallonne en 2013. C'était un moment symboliquement fort puisqu'il s'agissait de son tout premier congrès. À l'issue du congrès, on sentait que quelque chose s'était passé

auprès des militantes et des militants, qu'il y avait eu une identification forte aux contenus et à la démarche; qu'on avait vécu un moment fort, novateur et de grande convivialité! La mise en place de ce congrès wallon montre aussi la capacité d'une institution à évoluer en fonction des enjeux du moment. La CSC, qui est d'abord et avant tout une institution fédérale, a pu s'adapter aux réalités institutionnelles (transfert d'un nombre croissant de matières vers les régions et les communautés du pays) jusqu'à organiser des congrès francophone et flamand. Il était important de prendre nos responsabilités et notre «destin en main» sur ces enjeux-là.

## DÉFINIR

### Que représente pour vous un congrès ?

**M.B.:** Les congrès remplissent selon moi deux fonctions. Premièrement, se fixer un horizon. En général, on y définit un certain nombre de lignes de force à atteindre—presque «intemporelles» et liées à nos principales préoccupations—pour lesquelles on se fixe des balises.

Je pense par exemple aux premières questions environnementales qui ont émergé à la CSC au début des années 1990. On a mis 20 ou 30 ans pour populariser cette problématique auprès des militant-es, dans les entreprises, etc. À côté de ces horizons lointains, on fixe également des objectifs à court et moyen termes que l'organisation doit pouvoir atteindre entre deux congrès. Ensuite, il y a toute la dimension participative à la fois dans la phase de préparation, mais aussi lors du congrès lui-même. Se sentir ap-

partenir à un mouvement de masse et prendre part à une dynamique globale est fondamental. À cela s'ajoutent des éléments de convivialité et de débats. Un congrès est donc une accumulation de plusieurs éléments: un processus démocratique, un processus participatif, un processus d'implication, le tout imprégné de beaucoup de convivialité.

**G.L.:** La première image qui me vient pour décrire un congrès est le côté «grand-messe». Cela renvoie à un moment symbolique, dans le sens fort du terme. Un congrès est censé créer – ou en tout cas réactualiser – une forme d'identité collective, une appartenance commune. Nous avons, dans notre expérience des congrès aux EP, trois types de congrès: les congrès statutaires (on revoit les statuts), les congrès d'orientation (on révisé le document de base du mouvement qui reprend les grandes orientations) et les congrès qu'on pourrait appeler congrès d'échange ou d'actualité. Ce dernier type permet aux participants et participantes de débattre sur une thématique et de se créer une culture commune sans spécialement déboucher sur un document officiel pour le mouvement, mais plutôt sur un texte qui nous engage pour quelques années. Par exemple, la question de l'écologie populaire pour notre congrès à venir, est une question qui va nous donner des balises politiques pour le futur.

**A. K.:** Le congrès de VF sera pour nous un congrès identitaire, c'est-à-dire une photo de ce que l'on est, une réaffirmation de ce qu'on veut être et déjà des pistes, propositions et manières de faire pour l'«après». On va actualiser notre projet social et politique sur base des décisions prises ce 14 octobre. C'est évidemment un moment fort, rassembleur et hautement symbolique pour se forger une représentation commune de qui on est, de ce qu'on veut être, surtout quand on arrive à s'attaquer au cœur des préoccupations. Ici, si nous avons bien préparé chaque étape du long dispositif, nous comptons prendre un soin tout particulier de l'étape de concrétisation des décisions qui seront prises, de leur mise en œuvre, de leur inscription dans le réel. C'est un enjeu fort pour nous.

## DÉBATTRE

### En quoi les congrès sont-ils de grands moments démocratiques ?

**A.E.:** Je citerais Paul Ricoeur pour commencer ma réponse quand il écrit que «le conflit est le moteur de la production de la société moderne: c'est le travail sur ce qui nous divise qui nous permet de vivre ensemble. Au plan collectif, ce travail porte le nom d'exigence démocratique» (Paul Ricoeur, *L'idéologie et l'utopie*, Seuil, 1997, ndlr). C'est cela pour moi l'enjeu du congrès du MOC du 9 septembre qui portera sur «quel mouvement social nous voulons être dans un monde en mutation»: pouvoir vivre un moment démocratique en accueillant nos conflictualités entre les composantes qui par-

tagent certes une même vision de société, mais qui travaillent autrement, avec des publics différents, avec des moyens d'action et un rapport au politique différents, et divergents aussi. On doit pouvoir accueillir ces conflictualités en amont et le jour même (et peut-être aussi en aval), avec des votes et des décisions. Si dans l'histoire du MOC, on a pu parfois avoir tendance à chercher le consensus, il s'agira ici d'accepter, de nommer, les différences et de ne pas craindre le dissensus.

**G.L.:** Les débats engendrés par les congrès constituent d'emblée un élément positif. Ils mettent sur la table tout ce qui n'est pas traité, tout ce qui est en jachère depuis longtemps ou tout ce qui est refoulé dans un mouvement. Même s'il n'est pas idéalement mené ou préparé, le fait que le congrès se donne les conditions d'être,

« Si dans l'histoire du MOC, on a pu parfois avoir tendance à chercher le consensus, il s'agira ici d'accepter, de nommer, les différences et de ne pas craindre le dissensus. »

(Ariane Estenne) »

## Congrès du MOC, 9 septembre

### Le MOC dans le contexte des transitions écologique et numérique, comment faire mouvement social demain ?

Alors que le dernier congrès (2011) s'est tenu à l'époque de la crise des dettes souveraines, ce congrès stratégique s'inscrit dans le contexte de la crise énergétique et de la guerre russo-ukrainienne. Il arrive aussi après la pandémie du Covid-19 et la mise en tension de tous les systèmes de santé et de soin. Se joue en arrière-plan un drame migratoire qui ne trouve souvent que des réponses de fermeture et de repli sur soi, favorables aux partis conservateurs et à l'extrême droite. Ces nouvelles menaces apparaissent enfin sur un horizon politico-économique particulier, dominé par deux processus de natures très différentes,

Ariane Estenne, présidente du MOC



souvent dénommés avec les termes convenus de la transition écologique et la transition numérique. Face à ce contexte, la tâche de ce congrès stratégique est de doter le MOC d'un cadre d'action clair pour construire une réponse collective réaffirmant les options d'égalité, de justice et de démocratie qui fondent l'idée même de «mouvement social» agissant en faveur d'une société solidaire avec tous-tes les acteur-rices discriminé-es ou précarisé-es. La question est donc de déterminer en mouvement comment fabriquer ensemble la voie vers une nouvelle stratégie émancipatoire, aujourd'hui et demain ?



Aurore Kesch, présidente Vie Féminine



## Congrès de Vie Féminine, 14 octobre

« Ensemble. Debout.  
Partout. Jusqu'au bout. »

Notre Congrès portera sur la participation des femmes, nos publics, et notre dimension de Mouvement social, avec notamment des services créés par Vie Féminine au cours de son histoire. Il y sera, entre autres, question de conditions de participation, de légitimité, d'accessibilité, de partage de valeurs, mais aussi de définition d'un projet commun.

© Sarah Bemichou

d'atteindre une partie de ses objectifs, et de rendre possible l'expression des critiques constitue un argument puissant et solide qui doit reconforter tous les organisateurs et organisatrices de congrès.

**A. K. :** Cette fois-ci, chez Vie Féminine, avec ce long dispositif de consultations, de débats, d'assemblées mis en place en amont, le jour même du congrès n'est en réalité plus le lieu principal de débats. La question des désaccords est aussi une question que j'aime beaucoup. Accueillir les conflits est fondamental pour notre mouvement. On a dès le départ, dans les nombreux échanges avec les femmes, voulu souligner ce qui faisait consensus, mais aussi identifier ce qui faisait désaccord, lourd ou léger. Se poser la question de « peut-on avoir les mêmes valeurs et pas forcément les mêmes idées ». L'idée est de pouvoir se retrouver derrière du commun, tout en reconnaissant la légitimité des spécificités et des particularités. Identifier du commun sans se dresser les unes contre les autres, c'est très fort comme exercice démocratique. Et ça demande de la détermination et de l'engagement. Ce n'est pas une posture évidente, mais travailler la complexité est

tellement plus riche et prometteur... Sur-tout quand il s'agit de construire du collectif, à partir des vécus individuels.

**M.B. :** Lorsqu'on parle de congrès, il faut en effet prendre en considération l'ensemble du processus. La phase de préparation est tout aussi importante sur le plan démocratique que le congrès en lui-même. Cette phase de construction intègre des discussions avec des centaines de personnes, y compris avec celles qui ne seront pas là le jour J, ce qui en fait un grand moment démocratique.

Sur la question des désaccords, je considère que si un congrès n'est pas ambitieux, cela n'a aucun intérêt. Il faut travailler sur les dissensions et essayer d'avancer. Comment? En discutant, en se disputant, en se fâchant et puis, en se réconciliant. Cela prend parfois beaucoup de temps. Par exemple, faut-il continuer en Wallonie à fabriquer des armes ou à maintenir le développement de l'aéroportuaire? Ces questions font débat. Il serait hypocrite de ne pas les traiter.

## MOBILISER

**Vous évoquez l'importance de l'« avant-congrès ». Pouvez-vous développer comment la mobilisation s'organise ?**

**A.K. :** À VF, il s'agit d'un travail qui a débuté il y a deux ans. Après avoir débroussaillé la matière à mettre au travail avec travailleuses et femmes bénévoles, nous avons élaboré un questionnaire auquel plus de 600 femmes ont répondu de manière individuelle et/ou collective. On a rassemblé toute cette matière dont on a tiré de premiers fils puis l'avons restituée en juin dans toutes les régions : une journée par région pour leur « rendre la matière » et « faire le pas de plus » dans l'analyse, ensemble... Nous avons dégagé cinq éléments pour creuser certaines questions et concepts, avec les femmes. Les paroles se croisent, résonnent ou dissonent entre elles, et c'est ça qui fait mouvement. On a décidé dès le départ de sortir du tout à l'écrit, à l'aide de romans-photos par exemple. On a aussi identifié, en plus des désaccords dont j'ai parlé avant, ce qui ne ferait pas l'objet du congrès. En septembre,

les femmes vont devoir préparer les votes régionaux qui concerneront des propositions qui leur seront faites.

**A.E. :** Lors de la première phrase exploratoire, on a d'abord pris le parti d'interroger les militant-es en fédérations régionales pour les entendre avant les organisations constitutives sur leur vision actuelle et future du MOC. Cette matière a été traitée par l'équipe universitaire (UCLouvain) du philosophe Marc Maesschalck qui a remis un rapport intermédiaire. Sur base de ce rapport, nous avons élaboré un premier texte sur lequel les composantes du mouvement ont partagé des remarques et retours qui ont abouti sur un deuxième texte. Ce deuxième texte est celui sur lequel les composantes ont remis les propositions d'amendements à proprement parler.

**G.L. :** Notre congrès est pensé un peu autrement. Il est certainement plus facile d'imaginer un processus alternatif, car il ne s'agit pas, à l'instar du MOC, d'un congrès stratégique qui doit nous repositionner sur la carte de la société civile. On l'envisage comme un cheminement avec, en amont un numéro de notre revue *Contrastes* consacré à des approches de l'écologie populaire. Ensuite, une journée d'étude fera le point sur l'actualité des enjeux écologiques et des urgences, sur les inégalités environnementales et leur impact différencié sur les milieux populaires ou les milieux aisés. Ces événements antérieurs nous permettront de débroussailler les concepts et de nous familiariser avec la thématique. Nous demandons aussi une contribution des régionales sur leur représentation de l'écologie populaire. On ne part pas avec une proposition de pièce à casser à amender. On se dit plutôt qu'il s'agit de mettre en idées et en débats et d'avoir une culture commune autour d'un concept. On fait le choix de laisser nos publics, les régionales, les militant-es donner une autre direction, à ce qu'on imaginait au départ. Mais pour être honnête, on n'a pas du tout la garantie que cela va fonctionner. Cette méthode n'empêche pas non plus les critiques récurrentes et inévitables sur le fait que ce soit une dynamique centralisée.

**M.B. :** Nous allons organiser des événements entre le 15 octobre et le 15 février

prochains dans toutes les provinces et à Bruxelles sur le thème du congrès. À partir de tous ces événements provinciaux et des discussions qui auront eu lieu, le jour du congrès (octobre de l'année prochaine), seront organisés quatre ou cinq forums qui serviront à formuler 10, 15, 20 questions. Celles-ci constitueront les objectifs du congrès que la CSC se donnera pour ambition d'atteindre dans les quatre ans à venir.

### Quels sont les freins et les limites observés dans cette mobilisation ?

**M.B. :** Jusqu'à présent, on n'a pas eu trop de difficultés de mobilisation et de participation au processus de construction de nos congrès. Nous veillons à ce que l'appel à la participation soit toujours plus affiné et plus juste en termes de représentation. On travaille par exemple de plus en plus avec des quotas. On doit ainsi respecter la parité en termes de genre dans les congrès (sauf dans les secteurs où les hommes ou les femmes sont sous-représentés). Avec les jeunes aussi, on essaie d'avoir des quotas, mais cela reste parfois difficile à atteindre (lire article pp. 10-11). Les jeunes sont moins impliqués dans nos organisations que par le passé et donc il y a là un enjeu à relever. Lors des derniers congrès, on s'est bien rendu compte que la participation de la jeunesse est le signe de la vitalité des mouvements.

**G.L. :** À partir de ce que j'observe dans le mouvement, j'ai l'impression qu'on n'est pas encore parvenu à créer la nouvelle forme de congrès qui convienne aux types d'engagement aujourd'hui. Il y a une mythologie du congrès inspirée des grandes années du mouvement ouvrier qui ne colle plus tout à fait au présent. Un congrès allait vraiment de soi avant : l'appartenance commune à un mouvement était la norme ; On avait une identité forte et un ancrage dans un mouvement ouvrier à partir duquel on pouvait suivre un engagement pendant des décennies. Maintenant, la situation a changé et cela rend plus difficile la mobilisation des troupes.

Cela crée un sentiment ambivalent chez ceux qui organisent des congrès. On sent qu'on est sur une ligne de crête.

On aimerait s'inspirer de cette mythologie du congrès qui va remettre sur des rails un grand mouvement social, l'utiliser comme une sorte d'aimant parce qu'on reconnaît qu'il a des fonctions démocratiques évidentes pour les élections, les statuts, les textes à voter. Et en même temps, on sent la nécessité de réinventer autre chose et l'impératif de recréer du mouvement, de faire du mouvement. Aux EP, on se rend compte qu'entre les congrès qui ont lieu tous les trois ans, il y a un besoin de se remobiliser autour d'enjeux importants et de renforcer l'appartenance commune à un mouvement. On a imaginé ce qu'on appelle des rencontres citoyennes dans les années d'intervalle. C'est quand même plus facile de mobiliser pour cela que pour un congrès, ça c'est sûr.

**A.K. :** On a été très attentives au volet mobilisation. On a réinventé des endroits et des lieux de décision afin de garantir une représentativité, le caractère démocratique et repenser les multiples manières de participer au processus, pour donner

aux femmes l'envie d'y participer. Sincèrement, nous n'aurons pas assez de places le jour J. Chaque fois que je vais dans les régions à la rencontre des femmes, je vois leur mobilisation, leur enthousiasme pour ce qui est en train de se passer. C'est le dispositif qui a fait en sorte que les femmes aient envie d'être là. Beaucoup nous disent à quel point elles se sentent prises en compte, écoutées... compter. Durant tout le processus avant le jour du congrès, nous avons eu envie de ne pas faire de distinction entre membres adhérentes et non-membres, pour toucher la forme de notre réseau le plus large possible... et ça, c'est plutôt neuf.

Il y a eu par ailleurs des surprises, des éléments du processus qui ont été moins bien investis que d'autres. Je me réjouis de l'évaluation fine que l'on fera de ceux-ci... et de tous les autres. Nous allons encore apprendre de nous-mêmes. Et ça, c'est passionnant !

**A.E. :** À l'opposé d'une vision de militant-es qui ne seraient plus ancrés et passeraient d'une structure à une autre, je vois plutôt des mouvements sociaux solides où les gens s'engagent, sont déterminés et militent pour une cause dans la durée. En lien avec cela, j'estime que ces moments de communion et de partage sont attendus et recherchés. La méthode opérée par le MOC pour préparer le congrès amène à se poser la question du « qui » participe au processus : est-ce qu'il s'agit seulement des personnes qui faisaient déjà partie des instances ou a-t-on touché des militant-es plus éloignés ? La réponse est à géométrie variable. Certaines fédérations ont organisé des groupes ad hoc avec des militant-es qui parfois connaissaient très peu le MOC tandis que d'autres sont passées par leurs instances de décision, qui comptent des personnes rôdées au fonctionnement du MOC, c'est pareil pour les organisations constitutives. À côté de la question du dispositif, il y a la question du fond, comme l'a soulevée Aurore. Si on arrive à faire des congrès qui font sens, qui posent les questions qui intéressent, les personnes viennent. Je dirais que les principales questions,

Marc Becker, secrétaire national de la CSC



### Congrès de la CSC wallonne, octobre 2024 Réinventer le travail

Le congrès portera sur la question du travail. Comment repenser le travail ? Comment une organisation comme la nôtre doit-elle se réinventer face à un monde du travail en mutation ? Il s'agira dès lors d'aborder à la fois la question du sens du travail, mais aussi celle de la fragmentation et de l'atomisation de l'emploi avec la multiplication de toutes ces nouvelles formes d'emploi : franchisé, faux indépendant, flexi-jobs, étudiant travailleur, ou personne pensionnée obligée de travailler pour joindre les deux bouts.

© Aurélie Vanhalbeem



au MOC, ont concerné l'accessibilité du texte du congrès. Il faut expliquer ce qu'est ce texte. Il s'agit d'abord d'un outil qui permet de travailler, de reformuler des alternatives, qui va pouvoir renforcer en précision ce qu'on veut dire. Une fois qu'il est voté, un texte de congrès est aussi une carte de visite vers l'extérieur. C'est pour cette raison précise qu'il est nécessaire de trouver le bon équilibre dans le niveau de langage. Pour la première fonction, il est important que chacun et chacune puisse avoir accès à ce texte pour y travailler. Pour remplir sa deuxième fonction, il est nécessaire que le texte soit charpenté, construit et charrie de la complexité, de l'épaisseur. J'assume l'idée qu'on puisse aller vers plus de complexité pourvu qu'on l'accompagne d'autres supports et mobilise d'autres outils d'éducation populaire.

## AGIR

### En quoi un congrès est-il transformateur pour les mouvements et les organisations ?

**A.K. :** Un congrès doit dépoussiérer, remettre à jour. Le congrès va venir infléchir et remettre en cause nos pratiques. Il faut d'ailleurs prendre soin de ces changements et voir comment ils nous impacteront. À titre d'exemple, la question de la liberté est souvent revenue dans les échanges préparatifs : les femmes expriment à quel point leur liberté d'aller et venir à leur guise est un élément qui facilite leur participation aux rendez-vous de VF... Si l'on acte des choses au congrès sur ça, par exemple, cela peut venir modifier, d'une manière ou d'une autre, la façon d'envisager l'accompagnement des projets, il faudra en tenir compte pour la suite...

**G.L. :** De manière générale, je crois que ça serait un peu faire usage de la langue de bois de dire que les congrès sont véritablement des moments fondateurs et transformateurs aujourd'hui pour un mouvement. C'est indispensable parce que c'est toujours un excellent prétexte de discussions, de débat, un moteur qui crée plein de choses, mais ça reste un élément parmi d'autres et je crois que

G. Lohest, président des Équipes populaires



## Congrès des Équipes populaires, 18 novembre

### Vers l'écologie populaire

Considéré comme anti-écologiste à ses débuts, le mouvement des Gilets Jaunes a mis en lumière les incohérences d'une politique qui avait choisi de faire peser la transition écologique en premier lieu sur les travailleur·ses et sur le monde populaire. Dans le même temps, le mouvement Climat a pris de l'ampleur et des milliers de manifestant·es sont descendu·es dans les rues pour exiger une réponse politique et des choix économiques forts en vue de répondre à l'urgence climatique. Loin d'être antinomiques, concurrents ou contradictoires, ces deux soulèvements ont coalisé leurs forces autour d'un slogan commun : « Fin du monde, fin du mois, même combat ! ». Cette question de l'écologie populaire nous parle et parle aux militant·es qui font vivre notre mouvement. Nous voulons la comprendre, la travailler, la questionner et l'amplifier au cours des prochains mois.

les activités régulières, les engagements locaux, les liens interpersonnels sont plus importants et peut-être plus fondateurs, ou au moins autant fondateurs qu'un congrès. Je pense même qu'il y a un paradoxe. L'ambition est transformatrice ou régénératrice, mais souvent, ça mobilise les forces les plus attachées à la culture du congrès à l'ancienne. Puisque tant qu'on n'a pas une nouvelle forme et une nouvelle culture commune, c'est l'ancienne culture commune qui fait loi. Les nouveaux schémas ou les nouvelles dynamiques qui

veulent être enclenchées doivent passer par les anciennes formes pour être validées et ça crée souvent des points de tension et de fixation.

**M.B. :** Je vais prendre l'exemple du dernier congrès wallon consacré au « bien vivre » et à la transition juste. Si nous n'avions pas abordé ces questions-là depuis de nombreuses années dans nos congrès et dans toute une série d'instances qui les ont suivis, nous n'arriverions pas aujourd'hui à poser ce débat aussi facilement dans les entreprises avec les militant·es au départ frileux sur ce sujet.

Grâce à ces processus construits au travers des congrès, et de tout ce qu'il y a autour, on se rend compte que nos délégué·es, nos militant·es comprennent que c'est un vrai enjeu, qu'il faut le poser dans l'entreprise, avoir le courage même d'affronter ses affilié·es sur ces questions-là et de poser les vraies questions. Mais... il faut y donner du suivi et que ça redescende jusque sur le terrain. Quand une position de congrès est légitimée dans l'action, c'est aussi ça qui permet de continuer à la poursuivre et à la renforcer. Donc si l'on travaille l'avant, il ne faut pas négliger l'aval. Peut-être sommes-nous d'ailleurs un peu moins rigoureux à ce niveau-là. On essaye de plus en plus de mettre en place des outils de suivi de nos résolutions, de nos lignes de force, pour voir où on en est, ce qu'on a déjà pu mettre en place et ce qui reste à faire. On essaie d'avoir un monitoring de l'après congrès qui peut se traduire de plein de manières différentes, internes, mais aussi externes. Par exemple, le mémorandum que l'on fait à la CSC wallonne à la veille des prochaines élections législatives s'appuie sur les 10 priorités de notre dernier congrès.

**A.E. :** Par définition, qui dit processus démocratique, dit aussi inconnue démocratique. Je souhaite que ce congrès du MOC puisse être une expérience démocratique féconde pour le mouvement qui donne confiance en la démocratie et fasse la preuve que cela nous grandit de pouvoir mettre au travail ce qui nous divise et ce qui nous rassemble. On a tout à y gagner, j'en suis profondément convaincue. #



## INTERVIEW



Jean FANIEL  
Directeur général du CRISP

Jean FANIEL, Corinne GOBIN, David PATERNOTTE (dir.), *Se mobiliser en Belgique. Raisons, cadres et formes de la contestation sociale contemporaine*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2020, 269 pages.

# Un congrès du MOC ? Pourquoi donc ?

Le 9 septembre, le Mouvement ouvrier chrétien tient un congrès à Charleroi. Cet événement, préparé depuis plusieurs mois, sera l'occasion pour les diverses composantes de cette organisation d'adopter de nouvelles lignes directrices pour son action des prochaines années. Mais un congrès, c'est aussi plus que cela. Pour *Démocratie*, Jean Faniel, directeur du CRISP<sup>1</sup>, livre son analyse à partir des interviews des responsables présentées dans ce numéro, apporte des éléments spécifiques au congrès du MOC et, ensuite revient plus largement sur ce qu'implique la tenue d'un congrès.

### À quoi sert un congrès d'une organisation comme le MOC ?

Un congrès tient plusieurs fonctions. Pour une organisation telle que le Mouvement ouvrier chrétien, il met en présence des personnes militant dans des fédérations aux réalités différentes et provenant d'organisations constitutives qui ont chacune leurs spécificités. Il y a donc un aspect de rassemblement et de confrontation, d'ouverture à d'autres façons de faire et de voir. C'est aussi une instance de décision. Pour renouveler des mandats, pour modifier les statuts de l'organisation et pour adopter des positions (sous la forme de résolutions, d'un texte fondamental, etc.) qui serviront de boussole au mouvement au cours des années suivantes.

Ce dernier aspect est important à la fois pour les membres et les responsables de l'organisation, pour les organisations constitutives, avec lesquelles il faut éviter d'être en complet décalage, et vis-à-vis de l'extérieur puisque ce sont ces positions qui vont être portées par-delà les rangs de l'organisation et de ses composantes. Enfin, il ne faut pas négliger le caractère convivial, voire festif d'une telle rencontre, qui permet de retrouver des gens qu'on avait perdus de vue ou de partager des moments plus détendus avec des personnes qu'on côtoie au quotidien.

### Quelles sont les particularités des congrès du MOC par rapport à ceux d'autres organisations ?

De nos jours, le MOC constitue une coupole, avec des « organisations constitutives » telles qu'elles

sont qualifiées dans le jargon du mouvement. En même temps, il s'agit d'une organisation ancienne, ancrée dans le mouvement ouvrier, au sein duquel la tenue de congrès de manière régulière est une pratique importante, voire fondatrice.

Le dernier congrès du MOC remonte à 2011. Cela dit, ce « trou » temporel est contrebalancé par la pratique des Semaines sociales, qui montre que la réflexion menée par le MOC ne s'est pas purement et simplement interrompue pendant douze ans.

### Que peut-on dire des thèmes abordés par les congrès ?

Les congrès s'inscrivent dans leur époque, comme le reflètent les thèmes des congrès du MOC : montée en puissance des questions communautaires et régionales dans les années 1960 et 1970, critique du libéralisme après les gouvernements Martens-Gol des années 1980, réflexion sur l'Europe et sur la financiarisation de l'économie dans les années 1990, travail sur la participation démocratique, notamment au niveau local, dans les années 2000.

Pour bien cerner l'évolution qu'ils représentent, il faut aussi parfois en envisager plusieurs, deux ou trois congrès successifs formant un arc, comme le montre le texte du CARHOP (pp. 2-4) à propos de ceux de 1988, 1991 et 1996.

Enfin, le thème d'un congrès doit « parler » aux militant·es. Ainsi, ceux et celles des Équipes populaires travaillent depuis déjà un certain temps sur les questions relatives à la fracture numérique (qui touche d'ailleurs directement une bonne partie du

1. Centre de Recherche et d'Information socio-politiques



public des EP) et ils pourront apporter cette expertise au congrès du MOC.

**Quelles visions peut-on avoir d'un congrès, de manière générale ?**

On peut le voir de manière assez procédurale : on se rassemble pour suivre l'ordre du jour et prendre des décisions, point. On peut aussi s'attacher à décrire les processus de mobilisation des participant·es et de renforcement des liens entre ceux-ci que permet un congrès (on pourrait alors parler d'un moment de « communion » – même pour des organisations anticléricales). Certains vont envisager un congrès de manière un peu romantique comme un moment pur de démocratie ; après tout, c'est l'instance suprême d'une organisation, celle qui doit en établir les objectifs fondamentaux et les priorités. Inversement, de manière plus réaliste, voire carrément cynique, on peut analyser les dynamiques qui limitent cette liberté des congressistes et se poser différentes questions. Quel est l'ordre du jour ? Qui l'a établi ou le contrôle ? Qui pourra s'exprimer ? Des composantes auront-elles mobilisé leurs forces pour faire passer ou pour contrer tel ou tel positionnement ?

**Quelle est alors la vision que vous percevez dans les interviews de nos quatre protagonistes ?**

À lire leurs réponses, je suis frappé par le fait qu'ils et elles sont bien conscient·es de ce à quoi ils et elles prennent part, quels sont les écueils qui peuvent se présenter (en termes de tensions, de collision entre des pratiques militantes différentes, etc.), et ils et elles assument ces aspects, sans chercher à les minimiser. Par ailleurs, ces protagonistes mettent eux-mêmes l'accent sur l'articulation entre plusieurs fonctions, dont la « mise en cohésion de l'ensemble des composantes », pour reprendre l'expression d'Amélie Roucloux, du CARHOP, et celle consistant à tracer les revendications et, plus largement, le projet de société du MOC pour les prochaines années voire décennies. Il faut aussi souligner l'importance accordée par chacune des quatre personnes à la dynamique de mobilisation qui anime un congrès. Les quatre responsables sont bien conscient·es que l'apport des militantes et des militants est crucial et que la réflexion qui émerge d'un congrès serait bien plus pauvre si elle s'effectuait en vase clos.

J'ajouterais aussi qu'il y a une vision assez réaliste et saine du caractère démocratique de ce que représente l'exercice « congrès ». On le considère comme un moment où vont s'affirmer des oppositions, des contradictions, voire des affrontements entre des thèses différentes ou même opposées. Amélie Roucloux évoque ainsi les désaccords, dans les

années 1990, sur l'individualisation des droits en sécurité sociale ou sur la réduction collective du temps de travail. Mais Ariane Estenne, par exemple, qui est évidemment à une position-clé pour ce congrès en tant que présidente du MOC, revendique cette conflictualité comme moteur même de la démocratie. Or on a trop souvent tendance à vouloir nier le conflit alors que, comme elle le fait observer, il représente un élément fondamental en démocratie. Le rôle de la politique est précisément de gérer (pacifiquement, si possible) ces tensions et ces conflits, qui naissent notamment de la coexistence d'intérêts différents, voire antagoniques.

**La complexité du MOC (qui assemble des fédérations, des organisations constitutives, des services comme le CIEP ou la FTU) donne-t-elle une coloration particulière à ce congrès ?**

Oui, nécessairement. Chacune des organisations constitutives, de même que les diverses fédérations, a ses spécificités. À cet égard, on pourrait parler de « particularités dans des valeurs communes ». La CSC, les Équipes populaires, les JOC, la Mutualité chrétienne et Vie Féminine ont une histoire et des identités propres, des terrains d'action et, donc, des préoccupations qui diffèrent au moins en partie.

Les points d'attention varient aussi d'une fédération à l'autre, comme le montre par exemple l'implication du MOC de Bruxelles aux côtés des sans-papiers, qu'on retrouve différemment ailleurs, à ma connaissance.

Les congrès constituent l'instance suprême d'une organisation fixant les objectifs et les priorités.



© Aude Vanlathem. Congrès de la CSC wallonne, 28 février 2019.





### ***Vous avez évoqué la conflictualité. En quoi le dissensus contribue-t-il à la réussite d'un congrès ?***

La confrontation des points de vue, si elle reste saine et respectueuse, force à réfléchir, à décentrer son point de vue. Sans pour autant abandonner ses convictions, mais en les faisant évoluer ou en recherchant les arguments pertinents pour les faire partager par d'autres secteurs du mouvement.

La détermination de positions communes pour tracer les lignes de force de l'action future du MOC passe donc par une gestion, à réussir lors du congrès de septembre, de ces positionnements différents, de ces identités spécifiques, de ces terrains de lutte qui ne sont pas les mêmes dans chacune des neuf fédérations ou entre organisations constitutives.

### ***Quelles autres spécificités présente ce congrès du MOC ?***

Trois facteurs me paraissent importants.

*Primo*, le congrès de ce mois-ci est le premier tenu depuis 2011. Cela veut donc dire qu'il n'y a plus vraiment une culture de l'organisation de congrès dans l'histoire récente du mouvement, ce qui peut à la fois être source de problèmes, par manque d'expérience, et porteur d'une certaine créativité.

*Secundo*, le MOC se trouve face à des pratiques différentes en termes d'organisation de congrès. Ainsi, la CSC et ses centrales en tiennent de manière régulière depuis un siècle, voire davantage. Tandis que la Mutualité chrétienne (MC) ne semble plus en avoir organisé depuis déjà un bon bout de temps.

*Tertio*, il faut bien voir, quand on examine la dynamique interne propre au MOC, que toutes les organisations constitutives, de même que les différentes fédérations, n'ont pas le même poids. Pour le dire simplement, l'isolement des JOC, par exemple, sur un thème ou sur une résolution qui serait discutée au congrès, n'aura pas les mêmes effets que celui d'un des deux poids lourds que sont la MC et la CSC.

### ***Nous avons demandé à nos interlocuteurs et interlocutrices d'évoquer l'un de leurs souvenirs de congrès. Qu'est-ce que leur choix vous inspire ?***

D'abord, que chacune et chacun a choisi un souvenir dans son organisation première, y compris Ariane Estenne, qui raconte un épisode lié à un congrès de Vie Féminine. Cela montre évidemment les attaches de chacun·e des quatre responsables, mais l'absence de rappel d'un congrès du MOC tient sans doute aussi au fait que le dernier remonte déjà à douze ans. Ensuite, que Marc Becker, le plus

chevronné des quatre et qui en a vécu un certain nombre, ne mentionne pas le plus ancien (Aurore Kesch et Ariane Estenne font référence à un congrès de Vie Féminine de 2010, lui de 2013), mais un souvenir fort à ses yeux, le premier congrès wallon de la CSC. Ce qui permet, soit dit en passant, de pointer un décalage entre organisations de même type puisque, à la FGTB, le premier congrès wallon date de 1979. Les différences de culture et d'histoire ne se marquent donc pas seulement entre organisations constitutives du MOC, mais aussi par rapport à l'extérieur du mouvement ouvrier chrétien.

Enfin, que le choix des deux dirigeantes souligne des dimensions assez différentes d'un congrès, ce que le souvenir de Guillaume Lohest (son premier congrès aux Équipes populaires, en 2017) synthétise bien : à côté d'un aspect assez formel, ce type de moment recèle aussi une facette plus conviviale ; et tandis que le jour même du congrès est important, tout le travail de préparation en amont est également significatif, voire déterminant.

### ***Précisément, que peut-on dire de cette phase de préparation ?***

Ces interviews illustrent à quel point le travail de préparation est intense, combien il peut revêtir des formes variées, qu'il peut impliquer des types de participantes et de participants très divers (les responsables, les militant·es, les sympathisant·es, voire des extérieur·es) et qu'il n'existe pas un modèle unique ni figé.

Guillaume Lohest insiste sur l'importance de la préparation comme moment créateur, comme étape pour faire ressortir des réflexions, des critiques, des idées. À ses yeux, cela est même de nature à contrebalancer un congrès qui tournerait au cauchemar. Bon, là, c'est peut-être plus facile à imaginer qu'à encaisser si cela devait arriver, et espérons que ce ne sera pas le cas de ce congrès du MOC ou de ceux que la CSC, les Équipes et Vie Féminine préparent (*rires*)!

On voit aussi que ce temps de préparation permet de tester des innovations, notamment pour élargir ou renforcer l'implication au sein d'un mouvement.

Et un aspect me paraît important à rappeler, alors que, pudiquement, aucun des quatre protagonistes ne le mentionne, c'est qu'il faut faire tout cela en plus de toute l'activité et de tout le travail quotidien d'une organisation ! Cela nécessite donc une bonne dose de motivation.

On peut enfin ajouter qu'il n'est pas nécessairement simple, dans un processus qui peut s'avérer long (jusqu'à un an ou deux), de dégager un thème de congrès qui sera toujours d'actualité le moment



venu. À cet égard, le MOC a visé juste puisque les questions climatique et numérique ne sont certes pas nouvelles, mais qu'elles prennent une acuité toute particulière en cette période, comme le montrent tragiquement les incendies et les inondations de cet été ou comme l'illustre le fait qu'au début de l'année, personne ne savait ce qu'était ChatGPT et que tout le monde, aujourd'hui, en a au moins entendu parler.

### **Comment s'articulent la préparation et le déroulement d'un congrès ?**

Chacune des quatre personnes interrogées souligne que le congrès (du MOC, ou de l'une de ses organisations constitutives, d'ailleurs) est bien plus qu'un simple moment, de quelques heures (ou jours, dans le cas de la CSC), et qu'il doit bien être envisagé comme un processus, qui s'étend nécessairement sur une période relativement longue.

C'est un temps d'implication importante de nombreuses personnes. Le congrès est donc un outil de mobilisation des «troupes», qui permet de croiser les points de vue, de souder le mouvement.

Ce peut aussi être le déclencheur, ou plus souvent le révélateur, de tensions latentes qui finissent par éclater, et dont le congrès peut alors devenir en quelque sorte l'otage, une «victime collatérale» si cela s'exprime en particulier le jour même de l'événement. À ce propos, je veux souligner qu'il faut parfois déjà bien connaître une organisation et les forces qui la traversent pour saisir pleinement ce qui se dit et se passe lors d'un congrès. Il n'est pas toujours aisé de décoder les affrontements, souvent feutrés, ou les alliances, parfois discrètes ou même surprenantes qui se nouent dans le cours d'un congrès pour peser sur tel ou tel aspect de celui-ci. Pour un observateur extérieur, ou même pour un militant ou une militante lambda, il peut être précieux d'être informé, presque «initié», par des personnes plus chevronnées et du sérail qui peuvent expliquer pourquoi telle composante prend telle position ou pourquoi telle intervention n'est pas applaudie par telle partie de la salle.

### **Il y a l'avant. Il y a pendant. Qu'advient-il après un congrès de ce qu'on y a produit et décidé ?**

C'est une vraie question et vos interlocuteurs et interlocutrices ne l'évident pas. La préparation est cruciale. Le bon déroulement du congrès est primordial. Mais c'est peut-être après que le plus dur reste à faire : mettre en œuvre les décisions prises et les résolutions adoptées. En fait, cela questionne la capacité d'une organisation à peser sur le cours des choses. À la fois en interne et, plus difficile en

core, surtout pour un mouvement de transformation comme entend l'être le MOC, à l'extérieur, dans la société dans son ensemble.

Cela dit, c'est aussi au cours de la préparation et des échanges lors du congrès que peuvent jaillir les idées et les réflexions, les propositions de leviers susceptibles de donner ou d'améliorer les capacités qui permettront de faire bouger les choses dans le sens souhaité.

### **Au fond, est-ce que le congrès est encore un instrument adapté à notre époque ?**

C'est un outil qu'on peut certainement associer aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, et particulièrement au mouvement ouvrier. Est-il pour autant révolu au 21<sup>e</sup> siècle ? Ce n'est pas sûr. Notamment parce qu'il recouvre des fonctions importantes pour une organisation. Et parce qu'il est possible d'en faire évoluer les formes.

À cet égard, on peut souligner que les rapports de congrès ont fondu avec le temps, par exemple. La vidéo a pris une importance croissante. Pour égayer l'événement, c'est bien. Mais pour le chercheur que je suis, le fait que les rapports d'activité prennent de plus en plus souvent la forme d'un simple film de quelques minutes est problématique tant les archives sont importantes pour pouvoir écrire l'histoire d'un mouvement.

Plus positivement, je relève qu'Aurore Kesch considère que l'essoufflement de la forme «congrès» n'est pas une fatalité. Marc Becker la rejoint sur la nécessité d'innover, quitte à dynamiser les codes traditionnels. Cela dit, Guillaume Lohest rappelle bien, aussi, la tension entre les formes statutaires qu'il faut veiller à respecter et le défi de mobilisation.

Autrement dit, il ne faut sans doute pas jeter le bébé avec l'eau du bain. C'est sans doute pour cela qu'Ariane Estenne et le MOC ont considéré qu'il ne fallait pas laisser douze ans de plus s'écouler avant de convoquer un congrès !

### **Que faut-il alors pour réussir un congrès, de nos jours ?**

Je pense que chaque organisation doit trouver sa propre recette. Mais il faut une bonne préparation, une implication réelle des membres, une certaine convivialité et des instruments de suivi pour ne pas repartir avec l'impression que tout ça n'aura pas de suites ou d'effet. #

Propos recueillis par Stéphanie BAUDOT et Manon LEGRAND



[www.crisp.be](http://www.crisp.be)



## Les congrès demain

# Les jeunes, forces vives syndicales

> Par la rédaction, à partir du texte de Mathilde DELSOIR et David MORELLI (\*)

Le congrès de la Confédération européenne des syndicats (CES) s'est déroulé du 23 au 26 mai 2023 avec la participation de quelque 600 délégué·es représentant les différentes organisations syndicales européennes et les fédérations sectorielles, ainsi que les comités statutaires des jeunes et des femmes. Les jeunes ont pu réaffirmer «qu'ils n'étaient pas le problème, mais la solution».

**F**orte de 89 organisations syndicales nationales réparties dans 39 pays européens, la Confédération européenne des syndicats (CES) vise, entre autres, à ce que la parole des travailleurs et travailleuses soit entendue dans le cadre du dialogue social européen et à défendre les valeurs sociales fondamentales de ses membres, pour aller dans le sens d'une Europe sociale. La CSC étant membre de la CES, une délégation de neuf personnes a participé au congrès qui s'est tenu en mai à Berlin. Tous les quatre ans, le congrès fixe la politique générale de l'organisation et en élit l'équipe dirigeante. Cette année, ce rassemblement a été marqué par la célébration des 50 ans d'existence de la CES.

L'implication de la jeunesse dans les syndicats a été au cœur de ce congrès. En amont de celui-ci, du 19 au 22 mai, s'est tenu un événement rassemblant la jeunesse syndicale européenne, «Power to Union Youth». Des ateliers et séances en plénière ont notamment porté sur les conditions de travail et le temps de travail, l'extrême droite (qui fut aussi un grand thème du congrès), les élections européennes et les revendications de la jeunesse syndicale pour le congrès de la CES. «Nous avons eu l'occasion d'y participer à quatre délégué·es de la CSC et de vivre une expérience riche en rencontres et en apprentissages mutuels. Durant tout le week-end, à travers des ateliers, des moments d'échanges et des panels de discussions, nous avons pu partager nos différentes réalités de terrain, nos difficultés souvent semblables d'un pays à l'autre et notre envie commune de renforcer l'action des syndicats et de nous y investir pleinement», explique Mathilde Delsoir, jeune permanente à la CSC Hainaut occidental qui faisait partie de la délégation CSC du congrès<sup>1</sup>.

## Quota de jeunes

Ce congrès a non seulement écouté le message des jeunes, mais a aussi pris des engagements concrets pour encourager ce renouveau syndical.

Il a élu l'équipe dirigeante la plus jeune que la CES ait eue jusqu'alors. Mais la plus grande démonstration de soutien aux jeunes a été l'adoption du quota de jeunes, qui sera d'application dès la prochaine édition. Ainsi, en 2027, pour chaque organisation participante, 1 délégué·e sur 4 devra être âgé·e de 35 ans ou moins. Plus de 60% des délégations avaient déjà appliqué cette règle lors de ce congrès; en ce compris la CSC qui avait même doublé ce nombre puisque 4 jeunes sur 9 délégué·es y étaient présent·es.

Cette mesure est défendue et travaillée depuis plusieurs années par le comité des jeunes de la CES afin de garantir la participation des jeunes à la prise de décision politique et de remédier à la faible représentation des jeunes lors des congrès précédents. Ils n'étaient que 10% en 2019.

«Bien qu'il s'agisse d'un grand pas dans la bonne direction, il y a encore du travail à faire. Mais ne voyons pas cela comme un défi. Ce n'est pas un problème auquel nous devons faire face. C'est une opportunité. Atteindre et organiser les jeunes travailleur·ses nous apportera la solution dont nous avons besoin pour relever un grand nombre de nos défis. Nous ne sommes pas le problème, nous sommes la solution», a déclaré Linde Nieto, permanente à l'ACV Oost-Vlaanderen dans son discours devant le congrès. «Activez-vous, soyez bruyant·es, provocateur·rices, soyez le changement au sein de vos organisations et battez-vous pour votre siège, car nous savons qu'il n'est pas facile pour les jeunes syndicalistes d'être entendu·es, de faire partie des processus de prise de décision. Ici, au congrès, nous avons adopté le quota de jeunes. Ce serait formidable de voir, dans toutes les organisations, des jeunes prendre part aux processus décisionnels et mettre en œuvre le quota de jeunes, ou toute autre mesure qui garantirait une représentation équitable des jeunes», a, quant à elle, réagi Tea Jarc, 35 ans, élue au poste de Secrétaire confédérale durant le congrès de la CES<sup>2</sup>.

1. Dans un article publié dans la revue *Syndicaliste*, 21 juin 2023, p. 12.

2. Interviewée par Mathilde Delsoir. À lire sur <https://info-csc.be>



Le recrutement d'un plus grand nombre de jeunes est crucial pour la survie du mouvement syndical.



© Confédération européenne des syndicats

“Activez-vous, soyez bruyant-es, provocateur-rices, soyez le changement au sein de vos organisations. (Tea Jarc)”

## Mieux représenter les jeunes travailleur·ses

Yolanda Gil Alonso présidente du Comité des jeunes de la CES a également rappelé au congrès la nécessité d'assurer une plus grande présence des jeunes dans les organes décisionnels pour améliorer les droits et les conditions de travail des jeunes travailleur·ses.

«Il est de notre responsabilité commune de créer un environnement inclusif et favorable au sein de nos syndicats, qui accueille et valorise les contributions des jeunes travailleur·ses. Nous devons reconnaître leurs perspectives et expériences uniques et les impliquer activement dans les processus de prise de décision. C'est ainsi que nous pourrons créer un mouvement vivant et dynamique qui représentera les intérêts de tous·tes les travailleur·ses, quel que soit leur âge. (...) Le marché du travail évolue à un rythme sans précédent, ce qui a des conséquences importantes pour les jeunes travailleur·ses, qui sont confronté·es à un marché du travail difficile et fragmenté, à une concurrence accrue, à une augmentation significative de l'individualisme et à un nombre croissant d'emplois temporaires et précaires. Avec les nouvelles formes de travail basées sur l'essor des plateformes numériques et du télétra-

3. Extrait du discours de Yolanda Gil lors du congrès de la CES, le 23 mai 2023, disponible sur <https://www.etuc.org/fr/congr%C3%A8sfr>

4. Dans son guide de «Recommandations pour attirer les jeunes dans les syndicats» (élaboré grâce au travail du Comité des Jeunes de la CES) disponible en ligne.

vail, ainsi que la délocalisation du lieu de travail, nous ne pouvons pas compter sur les anciens modes d'organisation du travail. En tant que syndicalistes, nous ne devons pas rester les bras croisés pendant que nos jeunes font face à ces défis seul·es. Nous avons la responsabilité de protéger et de soutenir la prochaine génération de travailleur·ses et de leur donner les moyens de lutter pour leurs droits<sup>3</sup>.»

Et d'appeler «tous les dirigeants syndicaux présents ici aujourd'hui à réfléchir à ce qu'ils peuvent améliorer dans leurs propres organisations afin que nous puissions compter sur les jeunes».

## Faire grandir les jeunes et les syndicats

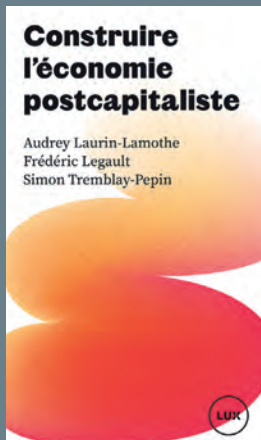
Que les syndicats comptent un plus grand nombre de jeunes n'est pas seulement bénéfique pour les jeunes, ça l'est aussi pour l'avenir du mouvement syndical. Comme le rappelle l'ETUC<sup>4</sup>, «la grande majorité des syndicats européens—27 pays sur 31—ne parviennent pas à enrayer le déclin de leurs adhérent·es et connaissent une perte lente, mais quasi continue de leur densité syndicale. L'âge médian des adhérent·es a également augmenté, beaucoup d'entre eux se situant dans la quarantaine ou au début de la cinquantaine. Le pourcentage des personnes de moins de 25 ans rejoignant un syndicat a considérablement chuté». Un phénomène inquiétant, considère l'ETUC «car il existe une forte corrélation entre le fait d'adhérer à un syndicat lorsque l'on est jeune et celui de rester membre; les personnes qui n'adhèrent pas à un syndicat à un âge relativement jeune sont beaucoup moins susceptibles d'y adhérer plus tard. Le recrutement d'un plus grand nombre de jeunes est donc crucial pour la survie du mouvement syndical».

Ce que relève aussi Linde Nieto: «Non seulement le fait d'investir du temps, de l'énergie et de l'argent dans les jeunes travailleur·ses permettra aux syndicats de survivre, mais il permettra également à nos syndicats de relever les défis du 21<sup>e</sup> siècle. Si vous donnez une voix aux jeunes travailleur·ses, des sujets brûlants tels que la durabilité environnementale, les droits des femmes, la diversité, la démocratie et l'égalité seront en tête de notre agenda. Si vous laissez contribuer les jeunes, vous disposerez d'informations de première main sur les questions d'actualité et d'un accès direct à l'innovation. Si nous donnons du pouvoir aux jeunes, cela nous aidera à grandir. Nos syndicats se développeront. Cela fera grandir les jeunes.» #

(\*) Article paru dans la revue *Syndicaliste*, avec les extraits de discours de Linde Nieto et Yolanda Gil Alonso.

## AU FIL DES PAGES

Sortir du capitalisme, certes, mais pour aller où? Pour les auteurs de *Construire l'économie postcapitaliste*, devant l'ampleur de la crise écologique et l'absence de solutions conséquentes de la part de la classe politique, il est urgent de répondre à cette question. Comment? En commençant, comme nous y invite André Gorz qu'ils citent en début d'ouvrage, par «penser à l'envers et tenter de définir, dès le départ, ce pour quoi on lutte et pas seulement contre quoi». L'ouvrage présente dans le détail des modèles concrets «pour organiser une économie au-delà du capitalisme de la façon la plus équitable, démocratique et inclusive», offrant au lectorat francophone une synthèse des réflexions des trente dernières années sur la planification démocratique de l'économie. Quatre propositions ont été développées au cours des années 1990 dans le monde anglo-saxon. La cinquième est née, elle, en Amérique du Sud, dans le contexte de la révolution bolivarienne. La dernière proposition porte sur l'économie de communauté de deux géographes féministes au nom de plume commun J.K Gibson-Graham, principe qu'elles ont, contrairement aux autres théoriciens de l'ouvrage, élaboré à partir d'expériences collectives concrètes. Chaque modèle est présenté dans le détail et ponctué de quelques pages de critiques. Une matière dense et complexe, qui ne demande qu'à être travaillée, et un jour, mise en pratique. #



C. LAURIN-LAMOTHE, F. LEGAULT, S. TREMBLAY-PEPIN, *Construire l'économie postcapitaliste*, Lux Éditeur, mars 2023.

## NOUS VOUS EN PARLIONS...

Vous en souvenez-vous? En février 2021, dans une interview de Valeria Lucera (à l'époque coordinatrice du réseau Risome), *Démocratie* abordait la problématique en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) de l'équivalence de diplôme pour les personnes d'origine étrangère. Un véritable parcours du combattant. Elle pointait entre autres les multiples obstacles pour remplir les conditions d'accès à l'équivalence de diplôme mais aussi l'importance que cette dernière représente pour celles et ceux qui la sollicitent: accès à l'emploi, aux formations supérieures, impacts humains... Depuis lors, les procédures d'obtention de l'équivalence ont été modifiées. D'après l'administration, elles visent une simplification du système avec l'instauration d'un nouveau site web et d'une application en ligne pour introduire les demandes. Selon une étude récente du Ciré, l'objectif est loin d'être atteint. Un an après la mise en route des nouvelles procédures, «force est de constater que demander l'équivalence de son diplôme d'études supérieures est devenu plus complexe encore pour bon nombre de citoyen·nes, avec cette nouvelle procédure "webisée". En particulier pour le public subissant la fracture numérique, auquel aucune alternative n'est proposée». L'analyse détaille les avantages, les challenges et les questions que soulève cette numérisation instaurée par la FWB. À découvrir sur le site du Ciré. # [www.cire.be/publication/introduire-sa-demande-dequivalence-de-diplome-en-ligne/](http://www.cire.be/publication/introduire-sa-demande-dequivalence-de-diplome-en-ligne/)



### Comité de rédaction

M. BUCCI • B. DASSY • D. DECOUX • A. ESTENNE • P. FELTESSE • J. GRAS • P. LEDECO • A. MAIA • T. MIESSEN • V. ORUBA • F. REMAN • N. SHEIKHASSAN • S. SHOLOKHOVA • C. STEINBACH

Rédactrice en chef Stéphanie BAUDOT

Journaliste Manon LEGRAND

Mise en page Elsa KBAIER

Photo Une © Aude Vanlathem

Site [www.revue-democratie.be](http://www.revue-democratie.be)

E-mail [democratie@moc.be](mailto:democratie@moc.be)

Administration Lysiane METTENS tél.: 02 246 38 43

Avec le soutien de Mouvement Social scrl

Éditeur responsable Dominique DECOUX

Centre d'information et d'éducation populaire du MOC (CIEP ASBL) - BP50 - 1031 Bruxelles

Démocratie est publié sans but lucratif

Pour recevoir *Démocratie*

Par domiciliation, demandez un avis de domiciliation en téléphonant

au 02 246 38 43 (ou via [lysiane.mettens@ciep.be](mailto:lysiane.mettens@ciep.be)).

Vous payez 20 EUR par an ou 10 EUR par semestre.

Par virement bancaire, versez la somme de 25 EUR (pour les 12 prochains numéros)

ou de 43 EUR (24 prochains numéros) sur le compte BE95-7995-8743-7658 avec la mention « DÉMOCRATIE ».

Le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en application. Son objectif est de mieux protéger l'utilisation des données personnelles. Démocratie s'engage à stocker vos données de manière sécurisée, sans les partager avec des tiers. Vous pouvez en permanence vous désabonner, demander la rectification de vos données en cas d'erreur ou en demander la suppression en vertu de votre droit à l'oubli. Pour toute question concernant l'utilisation de vos données, n'hésitez pas à nous contacter: [democratie@moc.be](mailto:democratie@moc.be)

## GAVROCHE@MOC.BE

L'actualité sociale estivale a été marquée par des grèves de pilotes de Ryanair basés en Belgique. Déterminés et nombreux, ils exigent une restauration des salaires, amputés de 17% pendant le Covid. Ils s'insurgent aussi contre la décision unilatérale, et contre l'avis du Ministère du Travail, de changer les horaires de travail faisant passer les jours de récupération entre leurs périodes de travail de 4 à 3 jours. «Les pilotes sont mobilisés et prêts à un combat long s'il le faut», ont-ils communiqué. Au point de faire trembler le colosse irlandais? Pas sûr... Pour tenter de faire face aux grèves de ses employés, la compagnie aérienne low cost n'a pas perdu le Nord. Via des mails dont la fréquence vire au spam, elle invite ses clients à signer une pétition pour demander à la Commission européenne «d'exiger que tous les États de l'UE protègent les survols pendant les grèves des contrôleurs aériens». On en ritait presque quand on voit des «passagers-clients» prendre la plume pour défendre les «bienfaits» sociaux de Ryanair dans un quotidien belge. Mais la palme revient quand même à Ryanair qui retourne les moyens d'action des mouvements sociaux contre eux-mêmes en opposant vicieusement des employés aux consommateurs, et par la même occasion s'attaque une fois de plus au droit de grève des travailleurs qui faut-il le rappeler, ne se croisent jamais les bras par plaisir. #